



**ROYAUME DU MAROC**

**DÉCLARATION DE M. RACHID SEGHROUCHNI, MINISTRE CONSEILLER,  
REPRÉSENTATION PERMANENTE DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE  
L'OIAC, À LA QUATRE-VINGT-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

(05 - 08 octobre 2021)

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur Général,  
Excellences,  
Chers collègues,

La délégation marocaine se félicite du soutien accordé à la présidence du Maroc, en la personne de S.E. l'Ambassadeur M. Abdelouahab Bellouki, et réaffirme, en tant que membre de Conseil Exécutif, sa ferme volonté à travailler activement avec toutes les délégations, ainsi qu'avec le Secrétariat Technique en vue de contribuer à l'aboutissement fructueux des travaux de cette session.

Je souhaite saluer le dévouement et le professionnalisme du Directeur Général de l'OIAC, M. Fernando Arias, ainsi que du personnel du Secrétariat Technique. La délégation marocaine remercie le Directeur Général pour son rapport complet et instructif présenté à cette session, ainsi que les Vice-Présidents du Conseil pour leurs rapports respectifs.

La délégation marocaine se félicite de l'engagement constant et sans faille du Directeur Général M. Fernando Arias pour la mise en œuvre des objectifs nobles de notre Organisation durant son mandat, et ce en dépit de l'impact mondiale de la pandémie de la COVID-19. Ma délégation exprime son soutien à la nomination du Directeur Général M. Fernando Arias pour un second mandat.

En outre, je tiens à saluer les efforts du Secrétariat Technique permettant de garantir le bon déroulement des travaux de notre Conseil et des activités de l'OIAC dans le respect des règles de sécurité sanitaire, minimisant ainsi l'impact de la pandémie de la Covid-19.

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration du Groupe africain, prononcée par notre Coordinateur SE l'Ambassadeur M. Lounès Magramane, Représentant Permanent de l'Algérie, et à celle du Mouvement des Pays Non Alignés et de la Chine, prononcée par SE l'Ambassadeur M. Fikrat Akhundov, Représentant Permanent de l'Azerbaïdjan.

Monsieur le Président,

Mon pays réitère son appel à la mise en œuvre équilibrée et optimale de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Dans ce cadre, le Maroc souligne en particulier l'intérêt du renforcement des capacités des États Parties, en particulier ceux en développement, en vue de leur permettre d'apporter une contribution active et efficiente dans le domaine de la lutte contre la menace chimique dans le monde et de s'acquitter pleinement de leurs obligations au titre de la Convention.

A ce titre, ma délégation note favorablement le rapport du Directeur Général, soumis à cette session, portant sur la mise en œuvre de la 5<sup>ème</sup> phase du Programme de renforcement de la coopération avec l'Afrique. Le Programme pour l'Afrique revêt un intérêt capital pour mon pays, vu son rôle vital dans l'optimisation de la mise en œuvre de la Convention dans le Continent africain.

Ma délégation se félicite des progrès notables accomplis dans le cadre des quatre phases précédentes de ce Programme et renouvelle son ferme engagement à coopérer avec l'ensemble des parties prenantes, tout en soulignant l'importance du renforcement mutuel des capacités par le biais d'une coopération Sud-Sud qui tiennent compte des spécificités de chaque État Partie et de chaque sous-région.

Ma délégation salue la réussite, en dépit des restrictions imposées par la pandémie, de la mise en œuvre de la cinquième phase du Programme Afrique, guidée par l'engagement actif, notamment de la Direction de la Coopération Internationale, et de l'Assistance précieuse du Coordonnateur du Programme.

En outre, ma délégation, en notant le dynamisme positif du Programme pour l'Afrique, estime que sa stabilité et sa pérennité dépend de l'instauration d'un mode de financement régulier, stable et durable. Nous renouvelons dans ce cadre notre gratitude aux donateurs pour leurs contributions volontaires.

Monsieur le Président,

Le Maroc exprime, avec la plus grande fermeté, sa condamnation de l'emploi des armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison. Pour l'avènement d'un monde débarrassé à jamais des armes chimiques, qui demeure notre objectif stratégique commun, et au vu des circonstances actuelles, mon pays réitère son appel aux États Parties pour continuer à œuvrer dans un esprit d'unité et faire prévaloir le dialogue constructif afin de protéger la norme, de renforcer l'unité et l'intégrité de l'Organisation et de consacrer sa nature technique.

Ayant pris connaissance des derniers rapports de l'Équipe d'évaluation des déclarations, mon pays encourage la continuation d'un dialogue constructif entre la République Arabe Syrienne et le Secrétariat, pour la mise en œuvre optimale des dispositions de la Convention et des décisions pertinentes à ce sujet, ainsi qu'en vue de résoudre toutes les questions qui demeurent sans réponse.

Monsieur le Président,

Soulignant le caractère technique de notre Organisation et l'importance de l'action collective et consensuelle de ses pays membres pour le parachèvement des objectifs définis par la Convention, le Maroc appelle au soutien et au renforcement du rôle clé de l'OIAC dans la lutte contre les armes chimiques. Dans ce sens, ma délégation encourage les États Parties à agir de concert en vue de surmonter les défis communs.

Dans ce contexte, je tiens à féliciter les co-facilitateurs du budget programme, ainsi que le Secrétariat pour leur engagement tout au long du processus d'examen menant à l'élaboration d'un projet de décision. Ma délégation espère que les consultations informelles menées dans ce contexte aboutiront au consensus escompté autour de cette question fondamentale pour la continuité de l'OIAC et pour renforcement de la Convention.

De même, ma délégation réitère son soutien aux consultations menées par les co-facilitateurs SE l'Ambassadeur Mme Laura Dupuy Lasserre, Représentant Permanent d'Uruguay, et SE l'Ambassadeur M. Matthew Neuhaus, Représentant Permanent d'Australie, en vue de rapprocher les différents points de vue sur les questions liées à la gouvernance organisationnelle. La diversité des questions liées à la gouvernance nécessite un dialogue constructif et inclusif entre les États Parties et ce dans l'objectif d'appuyer la mise en œuvre de la Convention et d'optimiser le fonctionnement de notre Organisation. Tout en notant favorablement l'effort du Secrétariat Technique pour rétablir la parité des genres au niveau des postes de direction, il y a lieu de souligner que les défis de la gouvernance au sein de l'OIAC nécessitent une attention particulière, notamment ceux concernant la répartition

géographique équitable et l'égalité des genres au niveau de la composition globale du personnel de l'Organisation.

Monsieur le Président,

La menace de la réémergence des armes chimiques, ainsi que celle des acteurs non étatiques et du terrorisme chimique demeurent source de préoccupation majeure. Ces menaces sérieuses donnent tout le sens aux activités du Groupe de travail à composition non limitée sur le terrorisme, présidé par SE l'Ambassadeur M. Vusimuzi Madonsela, Représentant Permanent d'Afrique du Sud, et du Sous-Groupe de travail sur les acteurs non étatiques.

Par ailleurs, ma délégation se félicite de l'avancement du projet de modernisation du Laboratoire de l'OIAC en un Centre de recherche en Chimie et en Technologie (ChemTech). À cet égard, la cérémonie de pose de la première pierre du ChemTech, qui s'est tenue le 23 septembre 2021, marque une étape importante vers l'achèvement de ce projet novateur et vers la mise en œuvre des programmes du Centre au profit de tous les États Parties. Ma délégation salue l'échange inclusif des points de vue que le Directeur Général a lancé en vue de permettre à ce Centre de répondre aux besoins de tous les États Parties.

En conclusion, ma délégation adresse ses sincères félicitations et souhaits de réussite à SE l'Ambassadeur M. Vusimuzi Madonsela, Représentant Permanent d'Afrique du Sud, en tant que Coordonnateur du Groupe africain, succédant à SE l'Ambassadeur M. Lounès Magramane, Représentant Permanent de l'Algérie. Ma délégation le remercie pour l'excellent travail accompli en tant que Coordonnateur du Groupe africain tout au long de son mandat.

Je souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la quatre-vingt-huitième session du Conseil et publiée sur le serveur externe et sur le site web public.

- - - o - - -